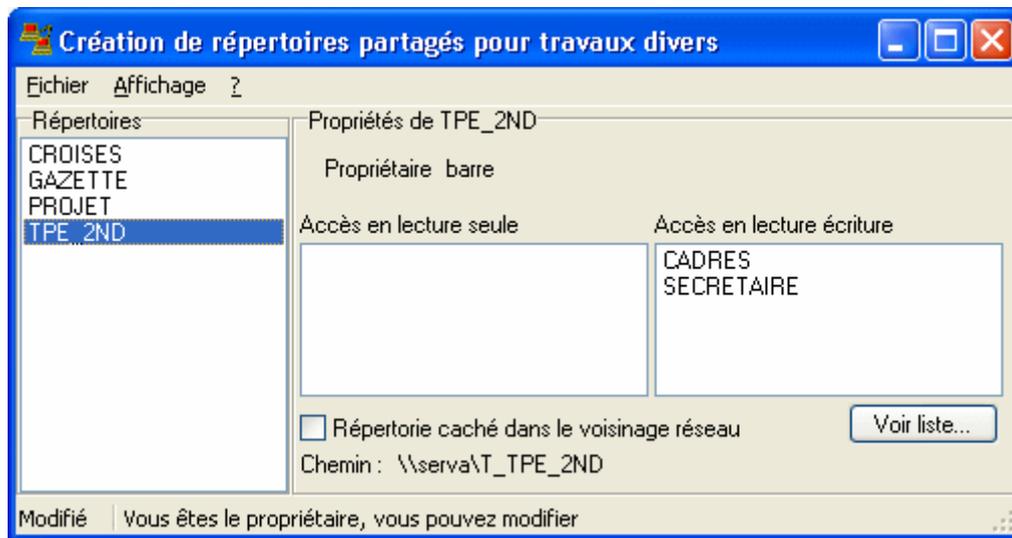


Extrait de la documentation IACA : <http://crdp.ac-reims.fr/iaca/doccd/pasapas.htm>

## Programme "Travaux"



### Principe.

Ce programme permet aux professeurs (ou plus exactement aux personnes à qui l'administrateur du domaine a donné le droit) de créer, à partir des stations, des répertoires partagés sur le serveur et de donner des permissions pour l'accès à ces répertoires.

**Remarque** : Le programme Travaux va créer des répertoires partagés sur le serveur. Si vous avez beaucoup de répertoires à créer vous trouverez certainement que le programme **DosSup** décrit plus loin est plus pratique.

Lorsqu'un utilisateur crée un répertoire, il devient le "propriétaire" de ce répertoire. Il en a la charge. Cela signifie qu'il est le seul à pouvoir modifier les permissions, à le renommer, à le supprimer...

*Le propriétaire peut également modifier les sécurités sur les sous répertoires qu'il crée afin de limiter les droits plus finement. Par exemple si un répertoire a été créé par Travaux en donnant le droit de modification aux groupe Profs et que le créateur de ce répertoire a créé un sous répertoire "Français" alors ce répertoire Français est modifiable par tous les professeurs. Le créateur peut cependant modifier les autorisations de sécurité du répertoire Français en donnant par exemple un droit lecture à "Tout le monde" et un droit modifier aux professeurs de français. De cette façon les professeurs de français pourront modifier le contenu du répertoire Français alors que les autres professeurs ne pourront que voir ce que contient le répertoire Français. Attention, les modifications de sécurité ne seront pas sauvegardées par le programme de sauvegarde de IACA (Bkpiaca.exe).*

Ces répertoires sont créés dans le répertoire \Travaux sur le serveur IACA.

Ces répertoires sont automatiquement partagés lors de leur création.

Les permissions de partage sont définies par le propriétaire

Les permissions de partage peuvent être changées à tout moment par le propriétaire

Si un répertoire est renommé, son nom de partage change automatiquement.

L'administrateur, avec IACA sur le serveur peut changer la partition contenant le répertoire Travaux (faire "Paramètres" et "Serveurs des domaines").

## Utilisation des répertoires.

Les personnes autorisées ont le droit d'utiliser **Travaux**. Ce programme se trouve dans le répertoire **NETLOGON** du serveur IACA (passez par voisinage réseau, le serveur IACA et netlogon).

Le programme Travaux comporte une Aide" qui précise la démarche à suivre.

Les répertoires sont accessibles par le voisinage réseau, sur le serveur IACA.

Chaque partage commence par T\_

Certains partages peuvent être cachés (leur nom de partage se termine alors par \$)

Si vous n'avez pas le droit d'utiliser Travaux et que vous ne vous souvenez plus si vous avez le droit d'écriture dans un répertoire, essayez d'y créer un nouveau dossier. Si la création réussit, c'est que vous pouvez modifier. Vous pouvez alors supprimer ce dossier.

L'administrateur de modèles peut éventuellement connecter un lecteur réseau avec le programme Modeles vers ce répertoire partagé pour en rendre l'accès plus facile